



## DIPLOME D'UNIVERSITE



### ■ OBJECTIFS

Promouvoir la qualification de l'opticien dans le domaine de la Santé.

Assurer la complémentarité des savoirs et des compétences entre opticiens, ophtalmologistes et orthoptistes.

Former des diplômés compétents susceptibles de prendre en charge la mesure de l'acuité et de la réfraction. Satisfaire aux besoins des distributeurs, des industriels, de l'enseignement.

### ■ COMPETENCES VISEES / DEBOUCHES PROFESSIONNELLES

Ce professionnel est un opticien lunetier spécialisé qui peut exercer toutes les activités liées aux métiers de l'optique et faisant appel à des compétences à la fois scientifiques, techniques et commerciales.

Il peut travailler en magasin d'optique lunetterie comme cadre, responsable d'équipe en vente et prise de mesure.

Dans le cadre du décret du 13 avril 2007, il réalise l'examen de vue complet en collaboration avec l'ophtalmologiste.

En tant qu'opticien diplômé, il peut également intégrer les services commerciaux et techniques des entreprises d'optique ophtalmique ou services d'optique lunetterie. Il peut également être formateur professionnel au sein d'établissements préparant au BTS Opticien Lunetier.

Codes des fiches ROME les plus proches : 24322 – Opticien Lunetier

### ■ PUBLIC CONCERNE

	Formation Initiale à temps plein (FI)	Formation Continue (FC) (salariés – demandeurs d'emploi)	Formation en Alternance (FA)
IUT (Institut universitaire de Technologie / Alternance)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

- Profil des étudiants de ces dernières années : Titulaires d'un Bts Opticien Lunetier

### ■ CONDITIONS D'ADMISSION

Justifier d'une formation antérieure constituée de 2 années d'études supérieures au moins (après le Baccalauréat) en Optique Physiologique et Optométrie et sanctionnée par : un BTS Opticien Lunetier, un DU d'optique physiologique et optométrie (2 ans), un Diplôme équivalent dans un domaine disciplinaire proche ou un niveau équivalent reconnu par la Commission de validation des acquis. Le recrutement se fait sur dossier et sur la base des résultats scolaires obtenus pendant les deux années de préparation au BTS OL. Il est complété par un entretien pour évaluer la motivation du candidat et valider son projet professionnel.

Enfin, **l'entreprise d'accueil proposée doit également répondre aux prérequis nécessaires pour une bonne formation.**

### COÛT DE LA FORMATION

Pris en charge en contrat de professionnalisation : 9.15 € / heure soit 2104.50 € (230h) €

### ■ EFFECTIF DE LA PROMOTION

Minimum : 12

Maximum : 24

### ■ MODALITES D'INSCRIPTION

Retrait du dossier de candidature :

- A partir du 28 Février 2016 par Internet sur <http://iut.univ-amu.fr/>, dans la rubrique « Candidater »

- **Dépôt du dossier de candidature** : avant le 03 Juin 2016 (à l'IUT d'Aix-Marseille, au Dép. Mesures Physiques / CEROOM)

Cette date passée, s'adresser directement à M. Eric LAZARIDES ([eric.lazarides@ceroom.fr](mailto:eric.lazarides@ceroom.fr))

### ■ CONTACTS

- Informations administratives :

- Service Formation Continue & Apprentissage de l'IUT 04 91 28 93 30 et FORMASUP PACA (Mme Misserlian : 04.91.14.06.08)

- Bureau de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : 04.13.55.08.72 - <http://fpc.univ-amu.fr/vae>

- Responsable de la formation : **Eric LAZARIDÈS**

- e-mail : [eric.lazarides@ceroom.fr](mailto:eric.lazarides@ceroom.fr)

- Informations sur la filière :

Secrétariat de la formation : 04 91 28 93 05

Site : <http://iut.univ-amu.fr/> ou [www.ceroom.fr](http://www.ceroom.fr)

**PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS****■ ORGANISATION DE LA FORMATION**

- **Lieu(x) d'enseignement :** I.U.T. d'Aix-Marseille (Département Mesures Physiques / CEROOM) et Entreprise d'accueil
- **Durée de la formation :** 1 an
- **Volume horaire :** 230 h (cours/TD/TP)
- **Planning :** Cours du 12 septembre 2016 au 07 juillet 2017
- **Modalités d'évaluation :** Contrôle continu écrit et oral
- **Autres :**

---

**■ UNITES D'ENSEIGNEMENT :****OPTOMETRIE (230 Heures)**  
**(3 Unités ; 15 Crédits ECTS)****UNITE 1 : OPTOMETRIE GENERALE (149 Heures)****6 CREDITS ECTS**

**Bases (60 h) :** Histoire de cas, anamnèse et symptômes – Examens préliminaires – Réfraction objective – Retour sur la réfraction subjective et compléments – Réfraction objective binoculaire – Cycloplégie – Vision binoculaire – Troubles de vergence – Décision optométrique – Vision de près  
**Compléments aux Techniques d'Examen de Vue (89 h) :** Compléments sur l'utilisation de tests supplémentaires d'optométrie. Entraînements pratiques

**UNITE 2 : OPTOMETRIE AVANCEE (25 Heures)****3 CREDITS ECTS**

- **Notions sur les principales pathologies oculaires** (12 h C + 3 h TP)
- **Notions sur le glaucome** (4 h C)
- **Notions sur les pathologies rétinienne** (6 h C)

**UNITE 3 : INSTRUMENTATION ET ERGONOMIE (56 Heures)****6 CREDITS ECTS**

- **Instrumentation optométrique** (12 h C + 18 TP)  
Instruments de mesure et d'observation (Réfractomètres objectifs et subjectifs, Ophtalmoscopie, Skiascopie, Echelles de mesures...).
- **Aberrométrie et lasers** (6 h C + 6 TP)  
Aberrations géométriques – Topographe orbiscan – Lasers excimer et femtoseconde – Tomographe à cohérence optique.
- **Optométrie environnementale** (14 h C)  
Ergonomie générale, Travail posture et vision, Notions d'éclairage, Eclairage intérieur et extérieur, Conditions de confort, Adaptation et réadaptation, Vision sur écran, Méthodes d'analyse de la "fatigue" visuelle.

---

**■ COMPETENCES ET CONNAISSANCES LIEES AU DIPLOME****Résumé des connaissances, capacités et compétences visées :**

Ce professionnel est capable de réaliser une réfraction objective et subjective pour déterminer avec précision la correction d'une amétropie (**Unités 1**).

De part ses notions de pathologies oculaires, il adapte sur prescription médicale la correction visuelle des patients présentant ces pathologies ou des conditions optiques intraoculaires complexes (**Unités 2**).

Grâce à sa maîtrise de l'utilisation d'instruments spécifiques (autoréfractor, vidéotopographe, chaîne de mesures automatiques...), il est capable de gérer un box d'optométrie au sein d'un magasin d'optique ou d'un centre de la vision (**Unités 3**).

Il a des connaissances en ergonomie et peut ainsi conseiller ses clients sur les conditions de confort visuel qui permettent de limiter la fatigue visuelle au travail ou au domicile (**Unités 3**).

Il peut transmettre son savoir en tant qu'enseignant professionnel dans les établissements préparant au BTS Opticien Lunetier.

**Capacités et connaissances liées au domaine du diplôme :**

- Optométrie
- Instrumentation Optométrique
- Aberrométrie et Lasers
- Optométrie Environnementale